



## **Déclaration liminaire au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du 13 octobre 2022**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La CGT est un syndicat professionnel qui fonctionne de manière collective. Ses élus et mandatés n'en sont que le sommet de l'iceberg, puisqu'il faut comprendre que ses expressions sont débattues en amont avec les syndiqués.

Parallèlement, lorsque nous sommes saisis d'une convocation à participer à une instance consultative du personnel, en tant que représentant du personnel, nous recueillons, dans la mesure des possibles, les différentes réactions de tout le collectif de travail

En vous livrant, en toute honnêteté, les différentes aspirations des personnels, la CGT entend, statutairement, faire vivre le dialogue social et être acteur de la démocratie sociale. De cette manière, nous pouvons vous aider à la prise de vos décisions.

Ces règles sont celles qui nous permettent de nous dire que nous vivons dans un pays libre où l'opposition a tout moyen d'exposer son avis. Ainsi, les instances de représentation du personnel sont une tribune du collectif de travail qui, par l'intermédiaire de ses délégués, tente d'éclairer vos choix. Nous imaginons que, parfois ces arguments font évoluer les choses dans l'intérêt des personnels.

Sauf que, pour que cela fonctionne, il faut qu'il y ait des sujets sur lesquels échanger. Or, pour le CHSCT d'aujourd'hui, un seul sujet mis au vote est inscrit à l'ordre du jour. C'est un peu maigre pour une instance représentative du personnel. Mobiliser autant de monde, voire de moyens, pour voter sur le retour d'expérience sur la mise en place de la boîte de signalement du CHSCT est pure fumisterie.

La CGT pourrait accepter qu'un seul point, soumis à avis, soit présenté lors de la présente instance si par ailleurs il existait un dialogue social nourri. Malheureusement, c'est loin d'être le cas puisqu'en dehors des instances officielles, devenues de simples chambres d'enregistrement, plus aucune réunion de dialogue social n'existe. Scandaleux, la CGT ne cautionnera jamais cette stratégie et ne collaborera pas avec une administration gangrenée et malhonnête.

Le terme de dialogue social s'est peu à peu imposé en lieu et place des négociations collectives et a transformé la démocratie sociale. De contre-pouvoir réel à partenaire social, le rôle des syndicats a été revu à la baisse. Finalement, même ce rôle de partenaire social qui nous a été laissé, n'est pas respecté.

Bref, vous le comprenez, nous sommes très agacés de cette situation qui consiste en une rupture de loyauté de l'employeur auprès de ses représentants.

Pourtant, de nombreux sujets intéressants le personnel pourraient être abordés et débattus. Par exemple : se pencher sur le très, trop faible nombre d'avancements au choix obtenu alors que le manque de personnel est constant voire grandissant. Les agents s'investissent toujours plus, travaillent de leur mieux, avec les moyens du bord, effectuent beaucoup d'heures, parfois non rémunérées et... pour quelle récompense ? Tout au plus, ils reçoivent une lettre de la part du ministre les félicitant, mais sans rémunération complémentaire. Pire, avec l'arrivée des militaires, les postes à responsabilité sont pris d'assaut et les agents de catégorie C « historiques » du SGAMI n'ont plus aucune chance de pouvoir évoluer. Même à la suite de l'obtention d'un concours, il devient difficile pour eux d'obtenir le poste qu'ils visaient en le passant. Pour rendre ce tableau plus noir que noir, les primes dont ont pu bénéficier les agents « police » n'ont pas été déclinées chez nous. À quel moment, les agents du SGAMI n'ont pas ou

plus de prérogative « police » ? Peut-être que cela dépend du sens du vent ou alors de l'intérêt du moment de l'administration.

C'est pourquoi, la CGT ne peut que comprendre et soutenir les salariés des raffineries qui sont, depuis des semaines, en grève pour exiger une juste revalorisation de leurs salaires. L'inflation galopante et le coût de la vie deviennent insupportables. Les groupes pétroliers engrangent des profits records, issus du seul travail de leurs salariés. Il est normal qu'ils en aient un retour. Les revendications des grévistes sont justes et doivent être satisfaites puisqu'elles peuvent l'être (le PDG de Total émarge à 5,8 millions d'€/an). En plus de son soutien, la CGT dénonce l'irresponsabilité des dirigeants de ces entreprises, du gouvernement et de toutes les personnes qui remettent en cause ce droit constitutionnel, en appelant à briser la grève en ayant recours à la force et à la réquisition des grévistes.

Pour mémoire, en 2010, lors du conflit des retraites, les réquisitions ont été déclarées illégales et condamnées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). En effet, elles ne doivent concerner que les activités essentielles (véhicules sanitaires, de secours, de sécurité, etc.) Ce que réclament les salariés des raffineries comme tant d'autres salariés de ce pays, c'est une plus juste répartition des revenus issus du travail, de leur travail ! La responsabilité du gouvernement est donc grande pour résoudre cette lutte légitime :

- en forçant les dirigeants de ces entreprises à ouvrir immédiatement de réelles négociations,
- en votant une loi relevant automatiquement les minimas de branches à chaque augmentation du Smic et incluant une échelle mobile des salaires.

Tout l'inverse d'une menace de réquisition !

Le sort des agents du SGAMI n'est pas si éloigné de celui des salariés des raffineries. Ils subissent les suppressions de postes, la dégradation des conditions de travail, des déroulés de carrière pitoyables, des retraites qui le seront encore plus. L'augmentation des fonctionnaires de +3,5 % ne rattrape pas le gel du point d'indice depuis 12 ans et ne compense même pas l'inflation récente des prix de 10%. La revalorisation des grilles de catégories C n'est pas un cadeau elle a été obligatoire du fait de la revalorisation automatique du SMIC qui rendait les plus bas échelons au dessous de ce salaire minimum. Face à cela, « les géants du CAC 40 ont dégagé des profits record de près de 160 milliards d'euros en 2021, dépassant de plus de 60 % le précédent pic de 2007 » indiquent Les Échos. Dans le même temps, la rémunération moyenne d'un dirigeant du CAC 40 atteignait 8,7 millions d'euros, soit le double de 2020 et + 60 % par rapport à 2019, indécent !

Sachez Monsieur le président, que la CGT va communiquer aux agents sur ce mépris de classe dont l'administration fait preuve à leur encontre. Nous allons les informer de ce qui les attend : RIEN, LE NÉANT ;

Nous ne sommes pas adeptes de menaces qui entraînent, dans le cadre des négociations, des rapports humains plus tendus ; cependant, un tel mépris de vos représentants et donc des agents qu'ils représentent est inacceptable.

Nous demandons qu'un véritable dialogue social, élément essentiel de l'exercice du droit syndical, soit rétabli.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la CGT vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu porter à notre déclaration liminaire. Toutefois, pour l'ensemble des raisons sus-évoquées, nous ne participerons pas à ce comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail qui a été réuni en guise de mascarade et non dans sa véritable vocation.